
Le Maghreb et l'Europe face à la crise du Sahel : Coopération ou rivalités ?

*Aomar Baghzouz**

Depuis quelques années et notamment depuis le déclenchement du conflit libyen en 2011, le Sahel est devenu une source de préoccupations tant pour le Maghreb que pour l'Union européenne, compte tenu des multiples défis de sécurité et de développement qui se posent à la région et de leurs répercussions en Méditerranée occidentale. Si les pays du Maghreb sont directement concernés par les mutations géopolitiques du Sahel, eu égard à leur proximité géographique et leurs ramifications sociales, ethniques et religieuses avec ces contrées sahariennes, les pays de l'Europe, surtout méridionale n'en sont pas moins préoccupés par les enjeux économiques, sécuritaires et géostratégiques dans la région.

Zone grise du fait de la conjugaison de plusieurs facteurs endogènes d'instabilité (États faillis, terrorisme, rébellion touarègue, trafics de tous genres, migration clandestine, pauvreté extrême de la population), le Sahel connaît un nouveau contexte géopolitique avec la montée en puissance des groupes irrédentistes et/ou armés. Ces derniers menacent l'intégrité territoriale des pays comme le Mali et projettent leurs actions criminelles (attentats, enlèvements d'étrangers, contrebande, etc.) dans cet immense territoire désertique où les frontières interétatiques sont poreuses, voire virtuelles. Connaissant par ailleurs le champ de projection d'Al Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) et ses cibles préférées, il ne fait aucun doute que les États occidentaux sont visés par cette organisation terroriste, y compris sur leurs propres territoires.

C'est dire qu'en faisant face à ces défis communs transnationaux, Maghrébins et Européens gagneraient à s'engager dans une étroite coopération régionale dans l'espace saharo-sahélien qui, seule, permettrait de sauvegarder leurs intérêts, tout en aidant les pays de la bande à éviter le spectre de l'« afghanisation ». Mais force est de constater que les différents acteurs concernés par cette crise des deux côtés de la Méditerranée, au-delà d'une concertation épisodique, souvent bilatérale et sans grande portée, font plutôt cavalier seul quand il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de riposte face aux nouvelles menaces provenant de cette zone. On assiste même à des rivalités intermaghrébines et euromaghrébines au moment où la stratégie sahélienne de l'UE est emboîtée par celle de la France. Les États du Maghreb encore divisés adoptent des politiques étrangères parfois très divergentes sur le Sahel comme l'illustre l'exemple des stratégies et des actions de l'Algérie (recherchant un leadership), du Maroc (allié des Français) et de Libye post-Kadhafi (désormais sous influence

* Professeur de Sciences politiques à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (Algérie) ; Chercheur associé à l'Iremam, UMR 7310, Aix-Marseille Université/CNRS

française). L'espace du Sahel devient ainsi un nouveau théâtre de confrontations diplomatiques intermaghrébines au lieu d'être une espace de coopération en vue de relancer le projet intégrationniste de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) bloqué depuis 1994. En outre, cette situation de non-Maghreb et l'absence de concertation intramaghrébine se répercute négativement sur les relations euromaghrébines dans la mesure où elle nourrit les rivalités et les malentendus autour de cette question cruciale de sécurité régionale. Elle alimente en l'occurrence la discordance entre la France et l'Algérie qui se présentent respectivement comme la locomotive de l'Europe du Sud et l'État pivot du Maghreb. Enfin, le déploiement des États-Unis d'Amérique dans la région du Maghreb-Sahel et les rapports privilégiés tissés avec certains États nord-africains ne vont pas sans attiser les rivalités transatlantiques.

L'objet de cet article est de voir dans quelle mesure le Sahel constitue une fenêtre d'opportunité pour d'une part relancer le processus de coopération-intégration de l'UMA, et d'autre part, rapprocher les points de vue des États maghrébines et européens en les incitant à travailler en synergie dans la perspective de dynamiser les différents cadres du partenariat euromaghrébin (Processus de Barcelone, PEV, UPM) dont l'ambition, faut-il le rappeler, est d'instaurer une zone de prospérité et de sécurité partagée en Méditerranée. Jusqu'où peut aller une coopération régionale nord-sud et sud-sud dans cette crise-test du Sahel ? Au-delà donc de l'application d'un test multi-niveaux pour mesurer l'efficacité des stratégies adoptées et des mécanismes mis en place (intramaghrébin, bilatéral et euromaghrébin), il s'agit d'identifier certains problèmes qui entravent encore le dessin unitaire au Maghreb et empêchent la normalisation des relations euromaghrébines. En nous inspirant des approches de la coopération, de l'interdépendance et de l'intégration régionale, nous émettons l'hypothèse selon laquelle les défis sécuritaires au Sahel peuvent être un élément fédérateur pour une coopération régionale intermaghrébine et euromaghrébine exemplaire. Celle-ci pourrait même conduire, à terme, à la nécessité de créer un nouveau cadre de coopération intégrant les États subsahariens limitrophes du Maghreb.

La nouvelle géopolitique du Sahel : une inquiétude accrue pour le Maghreb et l'Europe

Dans le sillage de l'intervention occidentale en Libye en 2012 et française au Mali en 2013, la nouvelle donne géopolitique dans la région saharosahélienne mobilise un grand nombre d'acteurs qu'on pourrait répartir en quatre cercles distincts mais interférents. Le premier cercle est constitué des pays du Sahel proprement dit engagés directement dans le conflit malien (membres de la CEDEAO) ; le second renferme les pays du Maghreb qui, du fait de leur proximité géographique voire de leur contiguïté territoriale avec cette bande, sont très concernés par ce qui s'y passe ; et le troisième cercle comprend les pays lointains de l'Europe dont certains sont néanmoins très impliqués comme la France qui, en tant qu'ancienne puissance coloniale, y détient d'importants intérêts économiques et stratégiques. Un quatrième cercle concernerait des

puissances plus lointaines telles que les États-Unis d'Amérique, la Chine ou l'Inde¹.

Les stratégies maghrébines et européennes intègrent désormais la donne sahélienne dans leurs stratégies méditerranéennes. Si pour le Maghreb, le Sahel constitue sa profondeur méridionale naturelle, pour l'Europe elle en constitue une nouvelle ligne de frontière entre la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne. L'intérêt européen pour le Sahel n'a d'égal que les richesses qu'il recèle (uranium, pétrole, phosphates...) et les fenêtres d'opportunité qu'il offre en matière de stratégie internationale (lutte anti-terroriste, concurrence avec les grandes puissances). Pour l'Europe donc, les pays maghrébins voisins de la frontière méridionale jouent un rôle-clé sur le plan de ses approvisionnements énergétiques, de la gestion des flux migratoires et de la lutte contre le trafic illicite et le terrorisme, et de ce fait, elle ne peut laisser ces phénomènes d'instabilité s'accroître et se propager dans toute la région. De plus, « le Sahel est une région aux caractéristiques uniques puisque l'Union européenne y est un chef de file crédible, doté de la meilleure capacité d'action et dont le rôle peut être décisif. En d'autres termes, le Sahel a absolument besoin d'une assistance extérieure et l'apport de cette assistance correspond aux intérêts stratégiques de l'Union »².

Après le démembrement du Soudan en juillet 2011, la déclaration unilatérale d'indépendance du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) au nord du Mali en avril 2012³, et la montée en puissance des groupes irrédentistes et armés au Sahel, on peut dire que les risques de balkanisation et d'afghanisation de l'Afrique subsaharienne sont bien réels. Outre le MNLA fondé en octobre 2011, on y observe le développement en catimini d'un terreau d'islamistes et d'un sanctuaire pour le terrorisme international. Selon une étude sécuritaire du centre américain AG World⁴, le nombre de terroristes qui essaient le Sahel en 2012 dépasse 6 000 personnes réparties en plusieurs organisations criminelles. Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) est le principal acteur du salafisme sahélien né en septembre 2006 de la scission du GSPC algérien (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) lequel lui prête alors allégeance. AQMI s'est rapidement lancé dans la prise d'otages dont plusieurs européens, un commerce juteux dans lequel certains États occidentaux n'hésitent pas à monnayer la libération de leurs ressortissants en versant de fortes rançons. Grâce à ce financement, Al Qaida aurait acquis un arsenal plus puissant que celui de certains États du Sahel. L'attaque du site gazier d'In Amenas dans le sud-est algérien le 17 janvier 2013 a montré le degré de sophistication de cet arsenal issu probablement de la dispersion de stock d'armements provenant de Libye consécutivement à la chute du régime de Kadhafi. En janvier 2012, apparaît Ansar Eddine (les partisans de la religion), un groupe rival du MNLA mais proche d'AQMI qui prône l'application stricte de la charia. Enfin, il faut

1. Ce quatrième cercle ne retiendra notre attention que pour le rôle joué par les États-Unis et son impact sur les trois autres, objet de notre étude.

2. Parlement Européen, 2012.

3. En novembre 2011, Les troupes du MNLA, renforcées par les Touareg ayant combattu dans l'armée de Kadhafi s'emparent de nord du Mali et de ses principales villes (Gao, Tombouctou, Kidal). Le 22 mars 2012, le président Amadou Toumani Touré est renversé par un putsch.

4. <http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/géopolitique/etudeamericaine.htm>

noter l'apparition d'un autre groupe armé de la scission d'AQMI, à savoir le MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest). Ce dernier n'a pas tardé à s'illustrer par ses attaques de Tamanrasset en mars 2012 en Algérie et l'enlèvement de sept des diplomates de ce pays. A tous ces groupes, il faut ajouter les Shababs en Somalie et Boko Haram au Nigéria ainsi que les multiples groupuscules armés qui sous-treatent au profit de la nébuleuse et qui rendent la situation aussi explosive qu'inextricable.

Ces groupes armés qui pullulent dans toute la région s'illustrent parfois par des actions terroristes spectaculaires comme l'attaque et la prise d'otages du complexe gazier d'In Amenas. Cette tragédie a été le point culminant d'un terrorisme transnational n'épargnant aucun pays tant par le caractère multinational des assaillants et des victimes que par les répercussions de celle-ci aux plans sahélo-saharien, maghrébin et européen. Elle a en outre révélé la vulnérabilité des installations énergétiques de l'Algérie qui constitue la troisième source d'approvisionnement de l'Union européenne après la Russie et la Norvège⁵. Du coup, la menace terroriste plane sur les sites pétroliers ainsi que sur les gazoducs Maghreb-Europe qui profitent à l'Algérie et la Libye en tant que pays producteurs, aux pays européens en tant que consommateurs, mais aussi au Maroc et à la Tunisie en tant que pays de passage (royalties).

Le Sahel, nouveau théâtre des rivalités intermaghrébines ?

Alors que la crise du Sahel aurait pu constituer un élément fédérateur des États maghrébins ou à tout le moins une contrainte extérieure commune justifiant une plus grande concertation entre eux, elle a au contraire attisé les rivalités intermaghrébines et différé davantage la relance de la dynamique d'intégration régionale bloquée depuis 1994. C'est en rangs dispersés que les États du Maghreb ont développé leurs politiques sécuritaires nationales vis-à-vis du Sahel en dépit de quelques timides tentatives pour élaborer une stratégie commune et intégrée.

Rivalité algéro-marocaine

À l'égard de la question du Sahel en général et du Mali en particulier, l'Algérie et le Maroc se sont non seulement tourné le dos mais ont aussi pris des initiatives parallèles concurrentes. L'Algérie a toujours cherché à exercer une grande influence dans la région du Sahel. Dès l'éclatement de la rébellion touarègue dans les années 1990, elle a été à l'avant-garde de la création des mécanismes de coopération dans le Sahel. Mettant en branle sa machine diplomatique, elle fut l'artisane des accords de paix entre les rebelles du Niger, du Mali et les gouvernements respectifs (1995 et 2005). De même qu'elle fut à l'origine de la mise en place en 2010 du groupe des pays dits de « champ » (Algérie, Mauritanie, Mali et Niger), c'est-à-dire les principaux acteurs concernés par la situation dans le Sahel, lesquels ont pris des initiatives telles que la création du

5. Selon Thierry Bros, analyste spécialiste du Gaz à la Société générale, la production de gaz du complexe d'In Amenas « représente environ 9 milliards de m³/an, ce qui correspond à 12 % de la production algérienne de gaz, mais à 18 % des exportations de gaz du pays ». Voir *Le Monde* du 17-01-2013.

Comité d'État-major Opérationnel conjoint (CEMOC) à Tamanrasset en 2010 ainsi que de l'Unité de fusion et de liaison (UFL), une cellule de regroupement des renseignements basé à Alger. L'Algérie abrite aussi depuis 2004 le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), créé à son initiative dans le cadre de l'Union africaine. Et pour prévenir toute duplication inutile et contre-productive avec ces dispositifs de coopération, l'Algérie a souhaité que toutes les initiatives en direction du Sahel doivent venir en complément et non en substitution à cette démarche régionale. L'allusion est sans doute faite à la démarche française qui veut être autonome par rapport au cadre africain, nonobstant la concertation essentiellement bilatérale qui existe quelquefois entre Paris et les capitales du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Le Maroc n'en est pas moins concerné dans la mesure où son éviction par l'Algérie du cadre de règlement de la crise du Sahel l'a poussé à chercher d'autres voies diplomatiques pour s'inviter en tant que partenaire incontournable dans l'équation politico-sécuritaire de cette région.

Ainsi, bien qu'il ne soit ni membre de la CEDEAO ni de l'Union africaine (UA)⁶, le Maroc participe aux travaux de la première tout en s'efforçant de compenser son isolement du cadre multilatéral continental par un activisme remarquable au niveau bilatéral et sous-régional. À cet égard, Rabat n'hésite pas à mettre à profit son statut avancé avec l'UE et ses rapports privilégiés avec certains de ses membres comme la France et l'Espagne pour se repositionner comme une véritable puissance régionale, contrepoids de l'Algérie. Le discours développé par Rabat consiste à valider la thèse selon laquelle l'UE et le Maroc sont confrontés aux mêmes menaces terroristes provenant du Sud, et que par conséquent, ce pays est le plus indiqué pour être un interlocuteur fiable et efficace dans la région ainsi qu'un vecteur d'influence pour l'UE.

Dans cet ordre d'idées, le Maroc ne pouvait pas s'empêcher d'utiliser sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies durant le mois de décembre 2012 pour servir ses dessins stratégiques. En organisant dans le cadre onusien une réunion ministérielle sur la crise du Sahel au cours de cette même période, la diplomatie marocaine veut montrer que le Royaume défend la cause africaine dans les plus hautes instances internationales et qu'il entend promouvoir « une coopération et un coordination interrégionale inclusive entre les États du Sahel et les États du Maghreb pour la stabilité de cet espace stratégique de l'Afrique »⁷. Ce faisant, les dirigeants marocains semblent insinuer à l'Algérie que toute initiative intéressant le Maghreb et le Sahel ne saurait marginaliser le Maroc.

Dans le même temps, ce dernier n'hésite pas à tirer profit des difficultés de la relation entre l'Algérie et l'UE en général et entre celle-ci et la France en particulier, pour se présenter comme l'alternative crédible dans un partenariat franco-marocain et euro-marocain exceptionnel et expurgé des pesanteurs du passé. La rivalité entre l'Algérie et le Maroc est ancienne et se cristallise autour du leadership régional que se disputent les deux pays. « Issue d'un contentieux territorial de la période coloniale, cette rivalité s'est nourrie des conjonctures tendues et des stratégies de puissance des deux États » (Chena, 2010). Depuis l'éclatement du conflit du Sahara occidental en 1975, cette question est venue

6. Le Royaume du Maroc s'est retiré de l'organisation panafricaine en 1984 pour protester contre l'adhésion de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

7. *L'Opinion* (Maroc), 1 décembre 2012.

se greffer aux autres divergences idéologiques, politiques et économiques de l'époque comme un différend bilatéral majeur s'inscrivant dans la durée. Si bien qu'aujourd'hui encore, le différend algéro-marocain autour de la question sahraouie entrave toute tentative de normaliser les relations bilatérales et de relancer le projet de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Tunisie, Libye et Sahel : l'impact des révolutions

La Tunisie et la Libye font face aux bouleversements de leurs ordres internes sous l'effet des révolutions populaires les ayant affectées depuis la fin de l'année 2010. De ce fait, elles sont beaucoup plus occupées à réussir leurs difficiles transitions démocratiques qu'à développer des politiques étrangères tenant compte des impératifs de sécurité et d'intégration régionale. Ces deux pays sont relativement restés discrets par rapport à la crise du Sahel et à l'intervention française au Mali. Tout au plus, ont-ils exprimé leur préoccupation par la situation prévalant au sein de cette région, condamné les agissements des groupes armés et affirmé leur soutien au gouvernement et au peuple du Mali. Mais point d'initiative régionale sérieuse hormis les déclarations d'intention des autorités de transition tunisiennes et libyennes en faveur d'une stratégie maghrébine pour le Sahel. Certes, il y a eu quelques tentatives de coordination des approches sécuritaires entre la Tunisie, la Libye et l'Algérie comme ce fut le cas lors de la réunion des chefs de gouvernements de ces pays à Ghadamès (Libye) le 11 janvier 2013, mais cette dernière s'est davantage focalisée sur la sécurité des régions frontalières occultant la stratégie maghrébine globale intégrant le Maroc et la Mauritanie. La Tunisie postrévolutionnaire peine à avoir une politique africaine. Même si elle ne possède aucune frontière avec le sud du Sahara, elle n'est pas moins concernée par les soubresauts provenant de la région sahélo-saharienne. L'avancée démocratique dans ce pays devrait ouvrir la voie à un engagement plus prononcé en faveur des questions régionales maghrébines et africaines. D'ailleurs, le premier président de l'ère post-Ben Ali, Moncef Marzouki a dès son investiture en décembre 2011 sillonné le Maghreb pour plaider en faveur de l'UMA. Mais pour l'heure, c'est moins l'ordre maghrébin ou sahélo-saharien qui préoccupe les nouvelles autorités tunisiennes que l'ordre de la maison Tunisie. Et cet ordre concerne d'abord la sécurité et la stabilité du pays menacées désormais de l'intérieur et de l'extérieur. Confisquée par les salafistes, la « révolution du jasmin » n'a pas encore débouché sur un ordre pacifique stable en Tunisie. Le risque d'une instabilité politique et sociale accompagnant la montée en puissance des salafistes est réel dans le contexte général des révolutions arabes qui n'ont pas encore profité aux vrais acteurs du changement démocratique. Et quand on y ajoute les événements tragiques et déstabilisateurs qui se succèdent dans toute la bande du Sahel depuis le début de la crise malienne, on comprend l'ampleur des risques qui guettent ce pays, autrefois oasis de paix et de tranquillité. D'ailleurs, parmi les 37 terroristes ayant attaqué la base gazière d'In Amenas, on en a identifié 11 de nationalité tunisienne lesquels ont été recrutés par AQMI à la faveur du « printemps tunisien ». C'est dire que les nouveaux dirigeants tunisiens qui ont condamné cette attaque⁸, auront fort à faire face à l'hydre terroriste tout en étant conscients

8. La Tunisie était l'un des rares pays arabes à avoir manifesté sa solidarité avec l'Algérie suite à la tragédie d'In Amenas.

qu'ils devront inscrire leur lutte dans le cadre d'une coopération avec les autres pays du Maghreb et du Sahel africain. La Libye est dans une posture similaire à celle de la Tunisie avec la différence fondamentale que le renversement du régime de Kadhafi l'a été grâce à l'intervention franco-britannique. Du coup la nouvelle Libye se sentira toujours redevable envers la coalition occidentale comme elle l'a fait à travers son soutien à l'intervention française au Mali quand bien même elle semble s'inquiéter des conséquences de cette guerre si elle venait à durer. Mais face à cette crise, la Libye n'est pas sans reproche. L'arsenal de guerre utilisé par les Djihadistes au Sahel provient au moins partiellement de la dissémination de l'armement au cours du conflit libyen. Une quantité de ces armes ont été larguées par l'armée française en juin 2011 au sud-est de Tripoli⁹ alors qu'une autre partie provient de l'arsenal de Kadhafi récupéré après les combats. Le trafic d'armes se poursuivrait aujourd'hui dans un pays contrôlé par les milices locales et en proie aux luttes intestines entre les différentes factions. Ce n'est donc un secret pour personne que la crise libyenne a accru l'insécurité dans le Sahel ainsi que le confirme un rapport publié le 26 janvier 2012 par le Conseil de sécurité de l'ONU¹⁰. Un an après, presque jour pour jour, l'attaque terroriste d'In Amenas et l'arsenal récupéré par l'armée algérienne sont venus corroborer le constat fait par les Nations unies. Les Libyens ont cependant toujours nié leur responsabilité dans l'instabilité du Sahel et l'insécurité infligée aux voisins maghrébins. Les déclarations d'officiels algériens selon lesquels les terroristes d'In Amenas seraient venus de Libye via le Niger sonnent comme une remise en question de la capacité du nouveau pouvoir à Tripoli de sécuriser ses frontières. Bien qu'il ait montré sa disponibilité à le faire en coopération avec l'Algérie et la Tunisie lors de la réunion de Ghadames, le Conseil National de Transition (CNT) libyen ne semble pas être à l'aise de traiter avec des Algériens qu'il avait accusés publiquement en avril 2011 d'avoir envoyé des mercenaires combattre les insurgés aux côtés des troupes de Kadhafi. De même qu'il a pointé le doigt contre l'Algérie (et le Mali) lorsque le consulat des États-Unis d'Amérique avait été attaqué à Benghazi le 11 septembre 2012, provoquant la mort de l'ambassadeur Christopher Stevens et de trois autres fonctionnaires américains. Mais en décidant en décembre 2012 la fermeture de ses frontières avec l'Algérie et d'autres pays du Sahel¹¹, le pouvoir libyen veut-il se prémunir des risques d'insécurité provenant de l'extérieur ou au contraire sécuriser le flanc méridional de son territoire en empêchant des éléments terroristes d'en faire une base arrière pour frapper les pays voisins ? Compte tenu de ces conditions rédhibitoires, la Libye n'est donc pas actuellement la mieux placée pour prendre des initiatives collectives pour la sécurité, le développement et l'intégration de la région maghrebo-sahélienne. Encore faut-il que les nouvelles autorités de Tripoli définissent une politique africaine digne de ce nom. Pour l'heure, c'est le front interne avec ses nombreux défis de reconstruction nationale qui semble être le premier souci des Libyens même s'il est difficile de dissocier la politique interne de la politique étrangère d'un pays. En attendant que la nouvelle Libye élabore une stratégie claire à l'égard des questions régionales, il

9. Les autorités et l'armée françaises admettent avoir livré des armes aux rebelles libyens malgré l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU.

10. <http://www.un.org/News/fr-press/docs//2012/CS10533.doc.htm>.

11. Il s'agit du Niger, du Tchad et du Soudan.

faut admettre que celle de Kadhafi avait une politique pro-africaine subtile, faite d'aide financière et de puissance et qui lui avait permis d'asseoir sa domination sur la zone sahélo-saharienne. Son engagement pour l'union du Maghreb était aussi perceptible malgré les sautes d'humeur de Kadhafi qui a par la suite jeté son dévolu sur la Communauté des États saharo-sahéliens (CENSAD), une organisation régionale créée à son initiative en 1998. Mais cette Libye était dans le même temps impliquée dans la course pour l'hégémonie régionale avant son effacement prévisible en tant qu'acteur majeur dans la zone maghrébine et sahélienne (Taje, 2011, p. 285.) Au-delà des tares et des échecs de cette politique (Otayek, 1986, p. 90), celle-ci a toutefois le mérite d'avoir réellement existé et propulsé la Jamahiriya au devant de la scène politique et médiatique internationale dans les pires moments de son isolement. Et le défi des dirigeants de la Libye actuelle n'est-il pas précisément d'en avoir une qui soit à la hauteur de leurs ambitions internationales et régionales ?

La Mauritanie résignée à adopter une position minimaliste

La Mauritanie s'est imposée ces dernières années comme l'un des États les plus engagés dans la lutte antiterroriste au Sahel, intervenant même à plusieurs reprises sur le territoire malien. Pays charnière entre le Maghreb et l'Afrique noire au sud du Sahara, elle a un rôle important à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de toute politique sécuritaire et de développement intéressant l'ensemble de la région. Mais l'engagement de la Mauritanie dans ce vaste *no man's land* s'avère extrêmement ardu en raison d'une série de facteurs inhérents à la faiblesse de son armée, aux pressions internes et à l'insuffisance de la coopération régionale.

Bien qu'elle soit aguerrie et rompue à la guerre du désert, l'armée mauritanienne reste numériquement et logistiquement modeste avec un peu plus de quinze mille soldats pas tous bien formés, une centaine de véhicules blindés et quelques avions de combat. D'où la nécessité pour les armées africaines d'agir toujours de concert dans ces contrées sahariennes. « On veut bien y aller, mais pas seuls » affirmait le chef de l'État mauritanien à propos de la guerre au Mali¹². Et comme son pays ne peut pas participer directement aux forces de la CEDEAO¹³ après son retrait de cette organisation en 2000, c'est vraisemblablement à l'Algérie qu'Ould Abdelaziz fait allusion en souhaitant l'intervention dans le cadre du CEMOC. Mais l'Algérie n'envisage pas d'envoyer des troupes en dehors du territoire national ou de recevoir sur son sol des troupes étrangères. La Mauritanie constate donc l'impossibilité de mener toute action de ce genre dans le cadre du groupe des pays dits du « champ » et du CEMOC.

Une autre difficulté réside dans l'opposition interne à un tel engagement militaire, fût-il dans un cadre régional. Pour nombre de Mauritaniens en effet, la guerre contre AQMI est une « guerre par procuration au profit des occidentaux

12. *Jeune Afrique*, n° 2676, 22-28 avril 2012, p. 40.

13. Il s'agit précisément de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), qui est une mission militaire conduite par la CEDEAO pour porter assistance à l'un de ses membres, le Mali, dont le Nord du pays est en proie à une rébellion islamiste depuis le déclenchement du conflit malien de 2012-2013. Cette mission est autorisée par la résolution 2085 du Conseil de Sécurité des Nations unies datée du 20 décembre 2012.

sans pour autant répondre à un besoin de sécurité pour le régime et le pays » (Tisseron et Pigné, 2012, p. 2). Ces opposants se recrutent principalement dans les partis islamistes qui, à la faveur du « printemps arabe » osent critiquer ouvertement le régime de Noukchott. Dans ce contexte de pression interne conjugué aux limites des dispositifs de coopération régionale existants comme le CEMOC, la marge de manœuvre de la Mauritanie devient donc très réduite. Ce qui explique manifestement le changement de stratégie de cette dernière qui se limite désormais à rejeter toute ingérence dans le conflit malien, tout en approuvant tacitement l'intervention française dont l'objectif avoué de combattre les Djihadistes armés rejoint celui de Nouakchott.

Le « Maghreb uni » remis aux calendes grecques ?

A la lumière de ce qui précède, on peut affirmer que ce n'est pas la crise du Sahel qui va inciter les États du Maghreb à développer une plus grande concertation régionale, et encore moins à relancer leur projet intégrationniste. Étant elle-même une onde de choc, voire une excroissance du « printemps arabe », et surtout du « printemps libyen », cette crise a au contraire ravivé les sentiments de repli sur soi et attisé les rivalités, ennemi numéro un de toute action collective. Tout au plus a-t-on assisté à une agitation politique des États maghrébins qui n'a enfanté que quelques réunions d'urgence et des structures ad hoc et éphémères. Pourtant sur le plan théorique, le lien entre sécurité, coopération et intégration est établi de longue date (Buzan, 1991) : le caractère transnational des menaces sécuritaires devrait inciter les acteurs politiques (États, Organisations internationales) sinon à une intégration régionale pérenne, du moins à une coopération et une coordination étroites. Cette exigence apparaît comme une tendance lourde dans les relations internationales lorsqu'on observe les dynamiques d'intégration régionale qui se sont construites autour de la problématique sécuritaire. Pour ce qui est de la région du Maghreb-Sahel, il est établi que les nouvelles menaces comme le terrorisme et la criminalité organisée sont transnationales tant par les cibles visées, les moyens utilisés que par les nationalités impliquées. N'est-il pas alors urgent qu'à l'internationalisation du crime en général s'oppose une internationalisation de la riposte au lieu que les États fassent cavaliers seuls au prétexte que ces questions relèvent encore de leurs prérogatives régaliennes et de leur souveraineté. Certes, le Maghreb donne quelquefois l'illusion de vouloir s'unir face à l'insécurité dans la zone sahélienne comme ce fut le cas lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères, organisée à l'initiative de l'Algérie en juillet 2012 ou du périple maghrébin du président tunisien en cette même année. Mais si tous s'accordent sur l'urgence d'une stratégie maghrébine, ils divergent sur le contenu et les modalités de celle-ci, alors que le cadre unitaire régional, toujours dans les limbes, a besoin d'être revu de fond en comble. Les révolutions en Tunisie et en Libye ont porté la promesse d'un nouvel ordre maghrébin (Taje, 2011, p. 280), avec l'espoir que de nouvelles élites résolument tournées vers l'avenir prennent en charge leur avenir commun sur de nouvelles bases. Mais au moment où ces révolutions ne semblent pas profiter à des élites réellement convaincues de l'idéal maghrébin, il est à craindre que le « Maghreb uni » demeurera pour longtemps encore une utopie.

Les stratégies européennes et françaises au Sahel entre concurrence et complémentarité

Si les Maghrébins affrontent la crise du Sahel en ordre dispersé, nourrissant parfois des rivalités internes, les Européens le font-ils de manière solidaire et unifiée ? L'Union européenne n'a certes pas attendu la guerre au Mali pour s'occuper de la situation au Sahel mais la stratégie qu'elle y a développée est-elle cohérente et complémentaire avec celle de la France, engagée militairement dans son pré-carré ouest-africain, au Mali ? Quels rapports entretiennent l'UE et la France en particulier avec les acteurs maghrébins et sahéliens autour de cette question cruciale ?

Stratégie sahélienne et dissonances intereuropéennes

Consciente que l'instabilité du Sahel finira par se propager aux pays voisins de l'Europe et au sein même de son territoire, l'UE a dès mars 2011 élaboré une stratégie globale face à la crise dans cette région. Cette stratégie se veut cohérente et complémentaire avec les approches des autres acteurs régionaux et extrarégionaux¹⁴. Elle se base sur l'hypothèse selon laquelle sécurité et développement sont intimement liés et que la crise complexe qui frappe le Sahel nécessite une coopération régionale étroite. En réalité, l'UE s'est préoccupée depuis l'année 2000 de la détérioration de la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme dans la région du Sahel mais les crises libyenne et malienne l'ont exacerbée. C'est néanmoins au cours de la présidence française de l'UE en 2008 que cette dernière a réellement commencé à se soucier de la situation chaotique prévalant dans cette région. S'arrogeant un sorte de droit d'aînesse dans leur pré-carré africain, les Français ont mis à profit leur passage à la tête de l'Union pour sensibiliser leurs partenaires européens sur l'urgence d'un véritable engagement communautaire dans le Sahel.

Contenu de la stratégie européenne au Sahel

La stratégie européenne s'articule autour de quatre axes complémentaires touchant à des domaines aussi variés que la bonne gouvernance et le règlement des conflits internes, l'action politique et diplomatique, l'État de droit et la lutte contre l'extrémisme. Un budget de 167 millions d'euros a été mobilisé pour ces actions et qui est venu s'ajouter aux 660 millions affectés à la région au titre du 10^e Fonds européen de développement (2007-2013)¹⁵. La détérioration de la situation sécuritaire dans le nord du Mali, conjuguée à la crise alimentaire a incité la Commission européenne à engager un montant supplémentaire de 172 millions d'euros au titre du budget qu'elle consacre à l'aide humanitaire¹⁶. S'agissant précisément de la crise du Mali, le Conseil des

14. Service Européen d'Action Extérieure. Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/press_corner/20110929_fr.pdf.

15. Conseil de l'UE. L'Union européenne et le Sahel, fiche d'information, Bruxelles, 16-01-2013 http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/foraff/135138.pdf.

16. *Idem*.

affaires étrangères réuni en date du 31 janvier 2013¹⁷ a réitéré son plein soutien à l'action de l'armée française. Par ailleurs, l'UE encourage l'UA et la CEDEAO à accélérer le déploiement de la MISMA, à laquelle une contribution de 50 millions d'euros a été mobilisée dans le cadre de la conduite d'opérations de soutien à la paix¹⁸. En outre, et tout en saluant l'adoption par le parlement malien d'une feuille de route pour la transition, elle assure reprendre graduellement sa coopération au développement interrompue après le coup d'État du 21 mars 2012.

La France sans l'Europe au Mali ?

L'UE se dit donc résolue à contribuer activement à un processus de transition pacifique et crédible au Mali et dans la région du Sahel en général, en étroite collaboration avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux. Mais est-ce vraiment le cas ? Certes, l'action de l'UE pour le Sahel paraît en cohérence avec les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations unies (CSNU), en particulier les résolutions 2071 et 2085. Mais par rapport à l'action française au Mali, il y a comme un partage des rôles, le « *hard power* » étant laissé à la France alors que l'UE concentre son action en tant que puissance douce, sur la diplomatie, l'aide humanitaire et le développement. Du coup les critiques françaises selon lesquelles l'UE n'a pas fait preuve de solidarité concrète avec Paris dans son intervention militaire au Mali sont à relativiser. L'UE était déjà présente au Sahel à travers le mécanisme « Facilité de paix pour l'Afrique »¹⁹. Elle n'est donc pas indifférente à ce qui s'y passe selon sa Haute représentante pour les Affaires étrangères, Catherine Ashton qui a déclaré que « la France n'est pas seule » et qui a annoncé le 16 janvier 2013 la nomination d'un représentant spécial pour la région du Sahel. Ceux qui parlent de « solitude française au Mali » (Kepel, 2013) ne peuvent pas ignorer que la France est allée seule au Sahel et que l'Europe de la défense n'est pas encore une réalité pour intervenir collectivement autour de ce pays, alors que sur le terrain civil, l'UE est présente malgré les insuffisances. Il ne faut pas aussi oublier que par le passé, « certains pays européens ont soupçonné la France de vouloir les instrumentaliser pour mieux servir ses intérêts dans son pré carré » (Hofnung, 2012), comme ce fut le cas au Tchad, en 2008, quand Paris a réussi à obtenir l'envoi, à la frontière Est avec le Darfour, de la force européenne EUFOR. Pour le Mali, la France s'en défend, bien que subsistent des soupçons selon lesquels elle veut « raccrocher à posteriori le wagon de la diplomatie européenne » dans cette affaire pour en faire un paravent (Wauquiez, 2013).

17. Conseil de l'UE, Conclusions du Conseil sur le Mali, Bruxelles, 31 janvier 2013 http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/foraff/135138.pdf

18. Commission européenne. Conférence des donateurs sur le Mali, communiqué de presse, Bruxelles, 29 janvier 2013. http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-62_fr.htm

19. Depuis la création de la Facilité de Soutien à la Paix en Afrique (APF) en 2004, l'UE a alloué 740 millions d'euros à travers cet instrument. http://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/regional-cooperation/peace/index_fr.htm.

Problèmes et griefs

Ces dissonances intereuropéennes nous amènent à parler des difficultés de la mise en œuvre de la stratégie européenne au Sahel qui ne sauraient être dissociées de celles de la politique étrangère européenne en général. L'Europe peine en effet à avoir une politique étrangère forte et déterminée, faite de positions cohérentes et d'actions clairement définies. Certes, le Traité d'Amsterdam de 1997 a prévu la création des « stratégies communes »²⁰ destinées à doter l'Union d'une vision plus large ne se limitant pas à de simples réactions souvent tardives sur les dossiers internationaux, et en prévoyant la nomination d'un haut représentant pour la PESC²¹, pour garantir une cohésion d'action. Mais la crise du Mali et la réaction jugée mitigée de l'UE ont confirmé les limites de la cohérence globale de l'action européenne.

Ce qui est reproché à la stratégie européenne au Sahel, c'est d'avoir d'abord privilégié des politiques d'urgence et fragmentaires qui se sont avérés un cache-misère n'ayant pas permis la perception de la dégradation de la situation sécuritaire et de la sécurité humaine au Sahel. Ensuite, l'absence d'un véritable système d'alerte au Sahel se fait sentir malgré l'existence d'un réseau étoffé de délégations de l'UE et de forces spéciales stationnées dans les pays de cette région. Et enfin, on estime qu'à l'époque de la conception de la Stratégie pour le Sahel, l'UE n'utilisait pas d'outil complet d'analyse des conflits à l'instar de ceux développés depuis près d'une décennie par d'autres acteurs (Rouppert, 2012, p. 7)²². Par conséquent, on a souvent observé dans la stratégie pour le Sahel un décalage entre les perceptions européennes et les attentes des pays sahéliens. Dans le même ordre d'idées, on constate, à la charge de l'UE, qu'autant la crise libyenne n'a pas incité cette dernière à réagir en bloc malgré la prise de conscience des menaces, autant la crise malienne a dévoilé une mise en œuvre (trop) tardive du plan sécuritaire de la Stratégie. La mission EUTM Mali (European Union Training Mission) par exemple n'est pas encore opérationnelle²³ alors que celle d'EUCAP Niger (European Union Capacity Building Mission) n'a été lancée qu'en août 2012²⁴. La stratégie française au Sahel est-elle logée à une meilleure enseigne ?

20. Les stratégies communes constituent la principale innovation apportée par le traité d'Amsterdam pour ce qui est de la prise de décision dans le domaine de la PESC. Elles sont prises à l'unanimité par le Conseil européen sur recommandation du Conseil des ministres dans les domaines où les États membres ont des intérêts communs importants. Elles précisent les objectifs, leur durée et les moyens que devront fournir l'Union et les États membres.

21. PESC : Politique extérieure et de sécurité commune de l'Union européenne instituée par le traité de Maastricht en 1993.

22. Pour plus d'information sur les grilles d'analyse des conflits, voir SAFE-RWORLD. Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding. Chapitre 2, « Conflict analysis ». Janvier 2004.

23. EUTM Mali est une mission destinée à former l'armée malienne dans le cadre de la réorganisation de cette dernière. Estimée à 500 personnels militaires dont 200 formateurs, elle sera dirigée par le Général français, François Lecointre. Les premières formations de EUTM Mali sont prévues pour la fin du mois de mars 2013 sur la base militaire de Koulikouro, à quelques 200 kms de Bamako. <http://www.operationspaix.net/32583-detaills-actualite-mali.html>.

24. « EUCAP SAHEL Niger » est une mission qui entre dans le cadre de la poli-

La nouvelle politique africaine de la France : Reconquérir l'Afrique par la porte du Sahel

Bien qu'une intervention militaire au nord Mali se préparait au moins depuis que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2085 du 20 décembre 2012, rares sont ceux qui ont prédit que la France allait bousculer son agenda et lancer trois semaines plus tard, l'opération « Serval » le 11 janvier 2013. Alors que les Nations unies excluait tout déploiement d'une force internationale avant l'automne 2013, la France répétait qu'elle ne souhaitait pas d'intervention militaire directe pour éviter tout risque d'enlèvement, et qu'elle ne serait pas en première ligne afin d'éviter de donner à la guerre un cachet néocolonial. En d'autres termes, la France devait seulement venir en appui aux forces maliennes soutenues par les armées africaines de la CEDEAO. Mais la France avait ses raisons d'intervenir plus tôt au Mali même si elle a pris le soin de donner une légitimité à son action en l'inscrivant dans le cadre onusien puis en répondant à une demande expresse d'aide de la part des autorités maliennes.

Responsabilité historique, responsabilité présente : le retour de la France néo-coloniale ?

L'offensive militaire française met à nu les véritables dessins stratégiques de ce pays dans la région du Sahel. Au-delà d'un certain discours prônant le désengagement de la France de son « pré-carré » africain, la réalité est que l'hexagone cherche seulement à s'adapter aux mutations induites par l'après-guerre froide et la mondialisation. Sa responsabilité historique et ses intérêts géostratégiques actuels en Afrique du nord et subsaharienne font de la France un acteur singulier dans la région.

Historiquement, l'administration coloniale légua des frontières inadaptées à l'ensemble des États africains dans la mesure où elles entravaient le mode de vie nomade et ignoraient la répartition spatiale des ethnies. Les Touaregs par exemple ont été éparpillés dans plusieurs États mais n'ont jamais abandonné leur rêve d'émancipation. Ensuite, la politique néocoloniale de la France en Afrique a renforcé le sentiment auprès des Africains que les Français veulent piller les richesses de leur sous-sol. Enfin, l'intervention militaire occidentale en Libye, à l'instigation de la France, a aggravé le déséquilibre et renforcé le sentiment antifrançais dans la région maghrébo-sahélienne.

Afin de mieux comprendre la stratégie française au Sahel, il y a lieu d'inscrire celle-ci dans le cadre plus général de sa politique africaine. La question qui se pose alors est de savoir si la France veut reconquérir l'Afrique par la porte de Sahel. Dans un ouvrage intitulé « *L'Afrique sans la France* », J.-P. Ngoupande (2002) dresse le constat d'un divorce consommé entre une France devenue plus européenne et une Afrique en crise aspirant néanmoins à une plus grande indé-

tique de sécurité et de défense commune (PSDC), destinée à améliorer les capacités des forces de sécurité nigériennes (gendarmerie, police nationale et garde nationale), pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée de manière efficace et coordonnée, en vue de contribuer au renforcement de la stabilité politique, de la sécurité, de la gouvernance et de la cohésion sociale au Niger et dans la région du Sahel. <http://www.consilium.europa.eu/media>.

pendance. L'auteur en appelle à ne pas se désintéresser d'un marché potentiel de 700 millions de consommateurs tout en avertissant des risques de décomposition d'un continent si proche géographiquement et des répercussions que cela peut avoir au nord de la Méditerranée. Après avoir accompagné les anciennes colonies dans leurs premiers pas de l'indépendance et tissé de nouveaux liens avec les élites francophones de ces pays, on observe depuis deux décennies un certain désengagement de Paris, peut-être dû en partie à la montée en Afrique de forces hostiles à la présence française jugée hégémonique, voire néocoloniale. Mais il ne faut pas perdre de vue également les influences internes qui ont poussé au retrait progressif du continent noir au motif d'un coût financier exorbitant de l'Afrique pour le budget et le contribuable français (Lorot, 2007, p. 5).

Quoi qu'il en soit, la France s'est retrouvée dans l'embarras au fur et à mesure de la baisse de son influence en Afrique au profit de ses principaux concurrents que sont les États-Unis d'Amérique et la Chine. Comment reconquérir le terrain perdu ou à tout le moins conserver une position privilégiée dans les anciennes colonies ? Dès son accession au pouvoir en 2007, le président Nicolas Sarkozy en a fait une de ses priorités se gardant d'apparaître comme le chantre du néo-colonialisme. Bien au contraire, le chef de l'État français mettait l'accent sur les méfaits du colonialisme et de l'esclavage tout en appelant à un nouveau type de relation avec des États africains souverains. Mais son discours prononcé à l'université de Dakar au Sénégal en cette même année l'a trahi et a heurté les Africains. En lâchant que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire », Sarkozy insinuait qu'il était impossible pour celui-ci de détenir son destin entre ses mains, dévoilant ainsi le type de rapports qu'il voulait réinstaurer avec l'Afrique, d'autant qu'il n'a pas omis de rappeler en diverses occasions les aspects positifs de la colonisation.

Après les « ratés » de Dakar, et pour ne pas être en contradiction avec sa politique de désengagement militaire en Afrique, la France se devait de réagir face aux bouleversements affectant le Sahel en adoptant une stratégie plus efficace. Si en Libye elle a pris le soin de mener l'intervention armée par le truchement de l'OTAN et surtout sous couvert des Nations unies, au Sahel, la France voulait en sus des sous-traitants africains avec comme principal souci d'éviter des représailles de groupes belliqueux à l'affût. Avec l'avènement de François Hollande au pouvoir, la France officielle qui paraissait plus prudente au début, a fini par franchir le pas de l'option militaire qui justifie aux yeux de certains le qualificatif de « gendarme du continent ». Pressée par le cours des événements, elle s'est retrouvée très vite engagée sur le terrain sablonneux saharo-sahélien dont elle veut sortir avec le minimum de dégâts possibles, d'autant qu'elle est plus que jamais en ligne de mire des groupes islamistes²⁵.

25. Les interventions militaires de la France au Sahel ont parfois tourné au désastre. En voulant libérer en juillet 2010 son ressortissant Michel Germaneau enlevé au Niger, les autorités françaises n'ont fait que précipiter son exécution par AQMI en représailles. En janvier 2011, deux autres français, Antoine de Léocour et Vincent Delory, ont été enlevés à Niamey (Niger) puis tués le lendemain lors d'un raid militaire français près de la frontière entre le Niger et le Mali. Ces échecs sont à porter au passif de Sarkozy qui a déclaré la guerre à AQMI mais sans vraiment mesurer tous les risques d'une telle aventure sur un terrain miné.

L'Algérie dans une posture défensive

Cette stratégie de la France dans l'ensemble maghrébo-sahélien nuit-elle aux intérêts des pays du Sud ? L'Algérie, on l'a vu, est sur le plan sécuritaire, la première, avec le Mali, à pâtir de la prolifération des armes provoquées par le conflit libyen et la situation chaotique au Sahel. Sur le plan économique, les installations pétrolières dans le sud, véritable poumon de l'économie algérienne, sont plus que jamais menacées, ainsi que l'a montré la tragédie d'In Amenas. Sur le plan géostratégique, l'interventionnisme français bouscule les desseins de l'Algérie de faire figure d'État-phare de la région. Certes, la France n'est pas responsable de tous les malheurs qui arrivent à l'Algérie mais sa stratégie politico-sécuritaire dans la région du Maghreb-Sahel n'est pas sans avoir des effets directs et collatéraux sur un pays qui veut émerger comme une puissance sous-régionale au Sud de la Méditerranée. Même si dans la lutte antiterroriste, Paris assure que « rien ne pourra se faire sans ni contre l'Algérie »²⁶, à Alger on estime que la France prend beaucoup de liberté dans son action, notamment dans la crise du Mali. Les terroristes pourchassés au nord Mali par les troupes françaises et maliennes pourraient en effet trouver refuge en Algérie et menacer sa sécurité. D'aucuns ont vu en la décision d'Alger d'ouvrir son espace aérien aux Rafale français un fléchissement de sa position par rapport à la crise du Sahel. Mais les autorités algériennes répliquent qu'il s'agit d'une « décision souveraine » qui n'entache en rien sa position de principe de ne pas intervenir en dehors du territoire national et de privilégier toujours la solution politique. Mais manifestement, la tournure prise par les événements au Sahel risque de cantonner l'Algérie dans une posture plutôt défensive limitant du coup ses ambitions régionales.

Cependant, sans préjuger de la justesse et de l'efficacité de la stratégie de va-t-en-guerre de la France, il est permis de se demander si les facteurs de la paix et de la sécurité régionale ont tous été explorés. Quoi qu'il en soit, l'un de ces facteurs, qui demeure toutefois virtuel, est incontestablement la constitution d'un tandem franco-algérien qui serait le moteur et le noyau de toute initiative régionale et internationale en direction du Sahel. La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale et membre permanent du Conseil de Sécurité, l'Algérie en tant que pays aspirant à un statut de puissance régionale eu égard à ses atouts géographiques, économiques et diplomatiques, pourraient mettre en synergie leurs efforts pour le règlement de la crise multidimensionnelle du Sahel. Mais au vu du déroulement de la guerre, il semble que la France veut s'accaparer toute seule des dividendes.

Le Maghreb et l'Europe face la présence américaine au Sahel

Les pays du Maghreb et l'UE peinent à développer une stratégie commune pour le Sahel mais la coopération doit rester une option stratégique pour les deux rives. Dans le même temps, ils doivent déterminer quels types de rapports ils souhaitent avoir avec les États Unis qui sont un acteur-clé dans la région.

26. *El Watan*, 26-09-2012

L'impératif de la coopération euro-maghrébine au Sahel

Face à la crise du Sahel, l'idéal aurait été que le Maghreb parle d'une seule voix avec l'Europe. Mais en l'absence d'un tel cadre régional, l'UE semble orienter sa stratégie vers les États du sud qui montrent une disponibilité à coopérer autour des questions de sécurité commune. Cherchant à soutenir toute initiative multilatérale crédible, l'UE ne manque pas d'établir aussi des accords bilatéraux de sécurité avec les pays du Maghreb et du Sahel. A cet égard, l'UE veut par exemple intégrer dans cette nouvelle approche la Mauritanie qui fait preuve d'un véritable engagement dans la lutte antiterroriste. Elle s'intéresse aussi au rôle que pourrait jouer le Maroc dans la sécurisation de la zone du Sahel. Bien que ce pays n'ait pas de frontières directes avec la bande du Sahel, l'UE reconnaît en lui un allié de poids et une partie prenante évidente, eu égard à sa proximité géographique, à son expertise dans le domaine et à ses liens historiques avec les pays de la région. Avec la Libye, il y a eu tellement d'occasions manquées (Graeff, 2004, p. 237) par le passé que l'Europe temporise pour voir les tendances des nouveaux détenteurs du pouvoir à Tripoli. Mais l'UE est consciente que c'est l'Algérie qui possède la capacité, l'expertise et les moyens financiers nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats en la matière. C'est la raison pour laquelle les Européens ont voulu se joindre au CEMOC et à l'UFL, qui sont les principaux cadres de coordination multilatérale de lutte contre le terrorisme, créés à l'initiative de l'Algérie dans la région du Sahel. Mais selon Bruxelles, « les Algériens voulaient tout contrôler »²⁷. Pourtant l'accord d'association Algérie-UE est le seul dans l'espace euromaghrébin comportant un titre dédié spécifiquement à la coopération dans le domaine de la sécurité (Titre VIII - Justice et Affaires intérieures) et devrait logiquement donner lieu à une coopération euro-algérienne plus intense. Les raisons de la faiblesse de la coopération sécuritaire régionale entre Alger et Bruxelles renvoient d'une façon générale à la déception provoquée par les effets jusque là négatifs sur l'économie algérienne de la mise en place d'une zone de libre échange bilatérale. Les Algériens estiment avoir été bernés par les promesses européennes relatives à l'accroissement des flux d'investissements, au transfert technologique et à la mise à niveau de leur tissu industriel. Plus spécifiquement, en matière de sécurité, l'Algérie préfère la coopération bilatérale avec les États européens. Avec la Grande Bretagne par exemple, l'Algérie a lancé un partenariat stratégique en matière de sécurité, à l'occasion de la visite du premier ministre David Cameron fin janvier 2013 à Alger²⁸.

En dépit des difficultés à asseoir une coopération sécuritaire régionale crédible et fiable, l'Europe et les pays du Maghreb doivent impérativement poursuivre leurs efforts dans ce sens. La communauté des défis multiformes pour les deux rives impose cette approche collective. D'abord les défis sécuritaires devraient à eux seuls constituer des facteurs de rapprochement des perceptions et des stratégies nationales de riposte. Ensuite, les défis économiques montrent à travers l'attaque terroriste d'In Amenas que les intérêts maghrébins et européens sont tellement imbriqués que seule une coopération régionale étroite peut les garantir. Enfin, au chapitre des défis culturels et humains qu'on a tendance à

27. D'après le témoignage d'un haut responsable de l'UE, Bruxelles, mars 2012, cité dans l'étude du Parlement européen, *op.cit.*, p. 36

28. *El Watan*, 02-02-2013.

sous-estimer, la quête d'une approche commune et intégrée au Sahel est dictée par un certain nombre de données objectives inhérentes à la francophonie, la proximité humaine, l'Islam, la méditerranéité, etc. La coopération euro-maghrébine au Sahel s'avère donc être d'autant plus nécessaire qu'il y a au moins un autre acteur majeur dans la région qui veut avoir sa part dans les recompositions géopolitiques qui s'y déroulent.

La présence américaine dans le Sahel, opportunité ou menace pour le Maghreb et l'Europe ?

La question est d'autant plus pertinente qu'elle a souvent été posée aussi bien dans les relations américano-maghrébines que dans les rapports transatlantiques. S'agissant de la politique des États-Unis envers le Maghreb, on assiste depuis près de deux décennies à un regain d'intérêt marqué par la multiplication d'initiatives de coopération impliquant le Maroc, l'Algérie et la Tunisie notamment (Benantar, 2007, p. 5 et suiv.), mais aussi les pays du Sahel. Cet intérêt se cristallise autour de deux grandes priorités, la sécurité (lutte antiterroriste) et l'économie (pétrole) (Dris, 2007, p. 51 et suiv.). Pour les pays du Maghreb, il s'agit là d'une opportunité à saisir dans le contexte du blocage du processus d'intégration régionale et de l'espoir déçu du processus de Barcelone et de l'Union pour la Méditerranée. Malgré une certaine inquiétude de n'être que des pions sur l'échiquier américain à travers des schémas géopolitiques (Eizenstat, Grand-Moyen Orient, Pan-Sahel Initiative, Transaharan Counterterrorism partnership, Africom) confectionnés à Washington, les États maghrébins s'efforcent d'en tirer profit individuellement, favorisant même l'émergence de deux rivalités qui parfois interfèrent : une rivalité inter-maghrébine et une rivalité américano-européenne (Baghzouz, 2006, p. 603). Celle-ci prend généralement la forme d'une concurrence économique et commerciale sachant que dans le domaine sécuritaire, il y a une nette suprématie américaine et donc souvent une coopération transatlantique sous le parapluie de l'OTAN. Mais, il s'avère à l'épreuve du terrain que le déploiement des États-Unis au Sahel à travers le TSCTP et Africom notamment n'a pas pu empêcher la situation de s'y détériorer, alors que ces initiatives sont peu coordonnées avec celles de leurs alliés européens. On peut donc légitimement s'interroger sur l'efficacité de tels dispositifs de surveillance, de renseignement et d'intervention dans ces contrées désertiques. À l'évidence, les États-Unis ont paru hésitants face à la crise du Sahel, échaudés qu'ils sont par leurs engagements en Irak et en Afghanistan (Mandeville, 2013).

C'est donc tout naturellement la France qui a retrouvé son pré-carré africain, accomplissant, quasi seule, le travail qui devrait être partagé aussi bien par les partenaires européens qu'extra-européens. Mais au delà de l'appel à l'aide adressé aussi bien à l'ONU qu'à l'UE, c'est presque une aubaine pour les Français que de pouvoir démontrer au monde qu'ils sont aussi capables d'assurer des missions relevant de la *hard security* en Afrique. Ce faisant, la France ambitionne de passer du statut de moyenne puissance à celui de grande puissance. Cette ambition, c'est aussi le vœu de l'UE qui n'a eu de cesse d'ouvrir pour un pilier autonome de défense. Cependant, la présence américaine au Maghreb et au Sahel est appelée à se renforcer afin de s'adapter à la montée des périls dans cette région. Sans être nécessairement rivale à la présence française (et européenne), elle constitue néanmoins une limite à cette ambition. Ceci est d'autant plus

vrai que la présence américaine est de moins en moins perçue comme une menace par les pays de cette région comme en témoigne leur adhésion aux initiatives de coopération américaines, y compris le Dialogue méditerranéen de l'OTAN lancé en 1995. Opportunité ou menace, le déploiement des États-Unis en Afrique du nord et au Sahel devrait de toute façon inciter les Maghrébins et les Européens à plus de coopération entre eux et avec les Américains pour faire face aux menaces communes dans cet espace.

En guise de conclusion : Après In Amenas, un bloc Maghreb-Europe-Sahel est nécessaire

L'attaque terroriste contre le complexe gazier d'In Amenas a révélé les limites des stratégies nationales de sécurité, voire même certaines initiatives régionales déconnectées de la réalité. Les rivalités tous azimuts qui en résultèrent ont beaucoup nui aux Maghrébins et aux Européens, les empêchant d'entretenir des rapports apaisés et approfondis, à différentes échelles. Elles ont même profité aux terroristes et aux forces rétrogrades dans la mesure où la faiblesse des États et de la coopération régionale les nourrit et les renforce constamment.

In Amenas est un condensé des problèmes de sécurité régionale, impliquant une multitude d'acteurs plus ou moins directement, et montrant à quel point les intérêts des États sont imbriqués. Il va de soi qu'en matière de réponse à ces défis, les Maghrébins ne peuvent se passer des Européens, ni ces derniers des Maghrébins. Les uns et les autres ont en outre besoin des Américains et des pays du Sahel, lesquels ont réciproquement besoin des premiers. S'il est évidemment difficile de coordonner ce faisceau de relations enchevêtrées, il est toutefois possible de concevoir autour de la sécurité, des dynamiques de coopération, voire d'intégration régionale, au sein des groupes de pays appartenant à la même aire sous-régionale et affrontant des défis communs.

Certes, la sécurité est en soi est un domaine sensible peu propice à la coopération approfondie entre des États ayant un passé conflictuel (Algérie-France) ou des différends plus actuels (Maroc-Algérie). Elle peut en revanche être un puissant stimulant pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale et intégrée, lorsque les menaces sont communes, comme c'est souvent le cas avec le terrorisme international, la criminalité organisée ou le trafic de drogue. Mais si un bloc Maghreb-Europe-Sahel est naturellement souhaitable à terme pour affronter les nouvelles menaces à la sécurité ainsi que les défis du développement dans ce vaste espace euro-méditerranéo-sahélien, le réalisme requiert que l'on commence par relancer les cadres de coopération existants au sein des sous-régions qui le composent.

Primo, au niveau du Maghreb, les États doivent repenser leur projet d'union sur de nouvelles bases et revoir le traité de Marrakech dont certaines dispositions constituent un facteur de blocage. Le printemps arabe et la crise du Sahel auraient dû constituer une fenêtre d'opportunité pour l'émergence chez les « nouvelles » élites maghrébines d'une réelle volonté de « faire » et pas seulement de « dire » l'intégration régionale. Secundo, au niveau européen, il s'agit de poursuivre les efforts d'harmonisation des politiques étrangères nationales dans le cadre de la PESC et de relancer l'Europe de la défense afin d'imposer la préférence européenne sur les initiatives nationales face aux défis sécuritaires. Tercio, au plan des relations euromaghébines, il s'agit de renforcer

la solidarité et la coopération entre les deux rives, soit au sein des cadres de coopération actuels tout en les améliorant (PEV, UPM, 5+5...), soit au sein de nouvelles initiatives afin de s'adapter aux mutations géopolitiques affectant l'espace euro-méditerranéen qui s'étend jusqu'au Sahel.

À cet égard, la création d'un nouveau cadre de concertation en Méditerranée occidentale intégrant le Maghreb, les pays du sud de l'Europe et les pays du Sahel pourrait correspondre à la nouvelle géopolitique de la région, sans oublier le nécessaire partenariat avec les États Unis en tant qu'acteur incontournable. En définitive, transformer les rivalités multidirectionnelles dans cet échec de réseaux en autant de cadres de coopération, tel est le défi auquel devront faire face désormais le Maghreb et l'Europe qui sont condamnés par l'histoire, la géographie et les défis sécuritaires et de développement, à un avenir commun.

Bibliographiques:

- BAGHZOUZ Aomar, 2006, « La compétition transatlantique face à l'enjeu maghrébin », *l'Année du Maghreb*, Paris, CNRS, p. 585-607.
- BENANTAR Abdenour (dir.), 2007, *Les États-Unis et le Maghreb : Regain d'intérêt ?* Alger, CREAD.
- BUZAN Bary, 1991, *People, State and Fear: An agenda for international security studies in the post-cold era*, London, Longman.
- CHENA Salim, 2010, « Enjeux géopolitiques au Maghreb : questions globales, intérêts régionaux », *Points de mire*, vol. 11, n° 5.
- CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU : <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2013/CS10892.doc.htm>.
- CONSEIL DE L'UE, L'Union européenne et le Sahel, fiche d'information, Bruxelles, 16-01-2013 http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/foraff/135138.pdf.
- DRIS Chérif, 2007, « La double stratégie américaine en Afrique sahélo-saharienne : pétrole et lutte antiterroriste », in BENANTAR Abdenour (dir.), *Les États-Unis et le Maghreb : Regain d'intérêt ?* Alger, CREAD, p. 51-73.
- El Watan*, 02-02-2013.
- GRAEFF Christian, 2004, « Libye-Europe ou les occasions manquées », *l'Année du Maghreb (I)*, Paris, CNRS, p. 37-40.
- HOFNUNG Thomas, 2012, « Le conflit au Sahel, passage obligé pour l'Europe de la défense », *Libération*, 14 novembre 2012.
- Jeune Afrique*, 21-01-2013.
- KEPEL Gilles, 2013, L'intenable solitude française au Mali, *Le Monde* 17-01-2013.
- LORENT Pascal, 2006-2007, « La France et le monde. Un divorce à la française », *Géoéconomie*, n° 40, Choiseul.
- MANDEVILLE Laure, 2013, « Washington hésite à s'engager au Sahel », *Le Figaro*, 18 janvier 2013.
- NGOUPANDE Jean-Paul, 2002, *L'Afrique sans la France*, Paris, Albin Michel.
- L'Opinion* (Maroc), 12-12-2012.
- OTAYEK René, 1986, *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala.

- PARLEMENT EUROPÉEN, *Direction générale des politiques extérieures de l'Union, Une stratégie cohérente de l'UE pour le Sahel*, EXPO/B/DEVE/FWC/2009-01/Lot5/23, mai 2012.
- ROUPPERT Bérangère, *Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux : le cas de l'Union européenne en particulier*, Note d'Analyse du GRIP, 6 décembre 2012, Bruxelles. URL : <http://www.grip.org/fr/node/733>
- SERVICE EUROPÉEN D'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel*. http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/press_corner/20110929_fr.pdf
- TAJE Mehdi, 2011, « La réalité de la menace d'AQMI à l'aune des révolutions démocratiques au Maghreb », *Géostratégiques*, n° 32, 3^e trimestre, p. 279-298.
- TISSERON Antonin et Pigne Jérôme, 2012, « La Mauritanie face à la crise du Nord-Mali : changement de stratégie ? », Institut *Thomas More*, 24 octobre 2012, p. 1-5. (<http://www.institut-thomas-more.org>)
- WAUQUIEZ Laurent, 2013, Interview au journal *Le Monde*, 19-01-2013.